

SOCOTEC BELGIUM ASBL

acctique BT / TBT existente

Kapport u mspection - justai	iation electrique domest	ique Di / II	JI GNIStall	10
N° de rapport 2.3./15.0.8.24/cd				
Concerne Contrôle dans le cadre d'une vent	e 🖵 contrôle périodique			
Type d'habitation : d maison u appartement u	autres :			- 11
Demandeur: Cell Celler	me a co Vac	free,	140 3	CAMA
Personne sur place :,	code EAN de l'installation :	Ne		
Adresse de la visite : Mara	48 - 4840 W	elken.	KHEDI	7
Type d'habitation : Amaison □ appartement □ Demandeur : Controlle dans le cadre d'une vent Demandeur : Controlle d'une vent	: 24/08/1Références	client:	14	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 2 271 Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asb	276 bis et dérogations 271	bis 🗆 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asb	: CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :		-	1	
Tension d'utilisation :	Protection générale du branch	nement :	DA Q	OAS
□3N400 V □3x230V □2x230V 🙀 1N400V	Nombre de tableaux :	nombre de circ	uits terminau	x:
Contrôles par examen visuel, tests et mesure	<u>s</u> :	number Named	Legitur vil	Cortion Cortion
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		and the state of	V	Mr. Spill
Etat du matériel électrique installé		X	ninca co dite	W DE-
Mesures de protection contre les contacts directs			X	In the last
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		FADRS INSTITUTE	1	TE BEOW
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		1	X.	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		- Calvarana (X	S. B. C. Shirth
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			1	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		OLI OU TOURS HE	1	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		eld payment out	X	30.10
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		THE STREET	AND THRESON	X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X	limit ekkeracier	KIRN .
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : 2		X		50
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω			X	1200
Identification des appareils de mesure : reprise	e dans le dossier équipement indi	viduel de l'agent	SOCOTEC B	ELGIUM asbl.
Manquements / Notes :	parameters must denote be assu-	report when failur	0.00.200	76.37
Shirten A		****************		11
1/DIR AUT	Xe			
VVVC	- A C	***************		
		****************		*******

Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux pres	scriptions du R.G.LE-Le proche	n contrôle nérti	ndiane est à a	effectuer
dans la datai prescrit par la réglamentation et	Vigueur	Torritore perio	Julyuo oot a t	5

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité à au terme de 18 mois après signature de l'acte de

☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de cenclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa du demandeur pour réception :



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 1385 25/150824/04
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Coffie L
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.
Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).
☐ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.
☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : le he Che Nier
I Abound de section nem de Tene, & Recondin.
RA
Kelvir & lixation of
EC-anr
Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Kellait Sa fixation. ** Tion ne make siel a posta fixe et Tion ne mak
V0605
\frac{1}{2}